

ASSOCIATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF RETRAITÉ (APAR) DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

Procès-verbal de la 27^e (vingt-septième) assemblée générale annuelle de l'Association du personnel administratif retraité (APAR) tenue le **21 septembre 2024** en mode hybride - en personne ainsi que par téléconférence (Zoom).

1. Ouverture de la réunion

L'assemblée est ouverte à 10 h. Puisque le quorum n'a pas été atteint, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) sera entériné l'an prochain. Puisque l'assemblée se tient un samedi à cause des contraintes de stationnement, ceci a sans doute eu un impact sur le taux de participation.

La présidente, Hélène Boivin, souhaite la bienvenue à tous les membres à l'occasion de cette assemblée générale. La présidente remercie Claude Dufresne pour son travail de mise en place des équipements techniques et elle prend quelques photos des participants.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par le Conseil d'administration de l'APAR, et appuyée par Lucie Mercier-Gauthier. L'ordre du jour est adopté sans ajouts.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 septembre 2023

L'adoption du procès-verbal de la 26^e assemblée générale de l'APAR est proposée par Anne-Marie Fontaine et appuyée par Lyse Piché. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sans corrections.

4. Mot de la présidente

La présidente remercie les membres du Conseil d'administration actuel de l'Association :

Claire Cayen qui souhaite la bienvenue à chaque nouveau membre et les informe sur nos services. De plus, Claire gère le programme de bourses qui nous a permis de remettre à nouveau cette année quatre bourses à des étudiants exceptionnels.

Hélène Carrière, notre trésorière, reçoit toutes les adhésions à l'Association et prépare les états financiers avec l'aide de Michèle Viquerat.

Lyse Piché est responsable des communications. C'est Lyse qui écrit aux retraités régulièrement. Elle publicise toutes nos activités sociales par courriel et les affiche sur le site web.

Lucie Mercier-Gauthier est membre du Comité de pension et du Comité conjoint avec les Ressources humaines. Elle vous représente afin de faire valoir nos intérêts du point de vue de la pension ainsi que de nos avantages sociaux et des crédits-santé. De plus, elle fait connaître notre Association auprès des employés en présentant nos réalisations aux ateliers de *Préparation à la retraite* organisés par les RH. En plus, elle agit comme vérificatrice pour vérifier nos états financiers.

Pauline Bélanger, la vice-présidente, nous appuie sur plusieurs dossiers. Étant nouvelle au Conseil depuis deux ans, elle aide à jeter un regard neuf sur nos divers dossiers.

Claude Dufresne est un membre absolument essentiel car il nous dépanne constamment du point de vue informatique et il gère notre site web en collaboration avec la compagnie Ignite.

André Pierre Lepage est notre secrétaire et il rédige à la perfection autant en français qu'en anglais.

Anne-Marie Fontaine est nouvelle conseillère depuis l'an passé et aide à la rédaction des procès-verbaux.

La présidente remercie également les collaborateurs suivants : **Louise-Pagé-Valin** (notre représentante au Comité de pension), **Arlette Henry** (planification d'activités et lien avec l'APRUO), **Andrée Savage** (qui était membre du Comité de sélection des bourses avec Claire Cayen), **Roger Chagnon** (qui crée des albums-photos sur notre site Web), **Jean-Marc Dubé** (qui gère les accès à la page Facebook de l'APAR) et, finalement, **Raymond Martel** pour la traduction et la révision de textes.

Enfin, la présidente remercie chaleureusement tous les membres du Conseil d'administration et autres collaborateurs qui travaillent très forts et se dévouent bénévolement pour veiller aux intérêts des retraités.

Elle souligne que nos crédits-santé ont augmenté de 50\$ à nouveau cette année et encourage les membres à en profiter. Si on n'a pas de dépenses médicales, on peut réclamer le remboursement de notre prime d'assurance santé ou les frais de nos conjoints, jusqu'à concurrence de 350\$ à chaque année.

5. Rapport de la trésorière : États financiers pour l'année finissant le 30 avril 2024

(a) États des revenus et dépenses 2023-2024

Hélène Carrière, trésorière de l'APAR, présente les états financiers au 30 avril 2024 avec des notes explicatives. Le montant des cotisations inclut les cotisations qui ont été payés pour trois à cinq années futures, mais on encourage les contributions à la bourse à chaque année. Elle explique que les revenus sont plus élevés que ceux de l'an passé dû au fait que davantage de retraités payent pour les cinq années futures; les revenus et dépenses devrait se rééquilibrer éventuellement.

Michèle Viquerat et Hélène Carrière déposent l'état des revenus et des dépenses et le bilan, qui ont été vérifiés par Lucie Mercier-Gauthier.

(b) Prévisions budgétaires 2024-2025

Hélène Carrière présente les prévisions budgétaires pour l'année financière 2024-2025. Ce budget est soumis à l'assemblée par Hélène Carrière et Michèle Viquerat. L'adoption des prévisions budgétaires est proposée par Maurice Prévost, appuyée par Arlette Henry, et approuvée à l'unanimité.

La version officielle des états financiers est conservée dans les dossiers de l'APAR.

La présidente remercie Hélène Carrière et Michelle Viquerat pour leur excellent travail.

6. Confirmation des mandats des représentantes de l'APAR au Comité de pension

Le mandat de Louise Pagé-Valin au Comité de pension ayant pris fin le 30 juin 2024, le Conseil d'administration a pris l'initiative de le renouveler du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

De plus, Lucie Mercier-Gauthier participe au Comité de pension à titre d'observatrice avec droit de parole depuis 2018. Le président du Comité de pension, Norm Odjick, chargé du renouvellement des observateurs, a renouvelé le mandat de Lucie Mercier-Gauthier du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

La présidente demande à l'assemblée si elle entérine ces décisions. Les deux renouvellements sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée. La présidente remercie Louise et Lucie pour leur excellente contribution au Comité de pension.

7. Rapport sur le plan de retraite de l'Université d'Ottawa

Lucie Mercier-Gauthier présente le rapport sur la caisse de retraite de l'Université qui a été rédigé par Louise Pagé-Valin.

Au 1^{er} janvier 2024, le taux d'indexation de notre prestation de retraite a été de 3,73 %.

La situation financière du fonds de pension est relativement bonne puisque, selon le calcul de *continuité d'exploitation*, les obligations futures du régime sont couvertes à 127 % par les actifs accumulés. La caisse de retraite de l'Université a eu un rendement de 9,7 % en 2023.

Ce rapport est déposé dans les dossiers officiels de l'Association. Il est aussi disponible sur le site Web de l'APAR pour les membres qui s'y inscrivent avec leur mot de passe.

8. Compte rendu des activités sociales de l'APAR en 2023-2024

Lyse Piché présente le bilan des activités sociales organisées par l'APAR en 2023-2024. Certaines des activités ont eu lieu en ligne sur Zoom et d'autres en personne, comme le dîner de Pâques et celui de Noël. Les participants ont mentionné avoir bien aimé ces rencontres.

Lyse présente aussi certaines activités qui sont en préparation pour l'automne 2024, telles le club de lecture et le repas partagé.

La présidente remercie Lyse pour son excellent travail.

9. Bourses du personnel administratif actif et retraité : proposition d'amendement aux critères d'admissibilité

Claire Cayen, qui siège au Comité de sélection des bourses avec Andrée Savage, présente les quatre récipiendaires de cette année, dont les profils sont disponibles sur le site Web de l'APAR. Claire a fait la sélection parmi 84 soumissions qui étaient admissibles selon les critères établis. À noter que toutes les candidatures soumises étaient remarquables. Andrée Savage a démissionné du Comité de sélection et Diane Gameiro-Sutton a accepté de la remplacer.

Claire explique que le volume de candidatures reçues à chaque année dépasse la capacité de faire une sélection en un temps raisonnable. Dans le but de diminuer le nombre de candidats, le Conseil a révisé les critères d'admissibilité de concert avec le bureau de l'Aide financière et des bourses de l'Université, ainsi qu'avec le bureau des Relations avec les donateurs. On propose de remplacer « l'engagement communautaire et universitaire », qui est bien difficile à évaluer, par le besoin financier de l'étudiant.

Les critères modifiés sont donc les suivants, dont le premier et le dernier sont nouveaux.

1. Être citoyen canadien ou résident permanent ou avoir le statut de personne protégée ou de réfugié.

2. Avoir complété une année d'études à temps plein à l'Université d'Ottawa au moment de la demande et y être inscrit à plein temps pour la prochaine année universitaire dans une faculté d'accueil (Arts, École de gestion Telfer, Génie, Science, Sciences sociales et Sciences de la santé).
3. Avoir une MPC de 8.5 ou plus.
4. Être bilingue (langues officielles – français et anglais).
5. Faire preuve d'un besoin financier d'après les critères du service de l'Aide financière et des bourses.

Ces critères ont été approuvés par les divers paliers administratifs au cours de l'été. Julie Conners, du bureau des Relations avec les donateurs, a mis à jour les « Conditions relatives » de la bourse du personnel administratif actif et retraité.

La présidente demande à l'assemblée si elle entérine ces changements. Les critères proposés sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

La présidente remercie Claire Cayen pour son excellent travail.

10. Élections au Conseil d'administration

Hélène Carrière préside au processus d'élection. Cinq mandats se terminent en 2024, soit les mandats de Lucie Mercier-Gauthier, Pauline Bélanger, Claude Dufresne, André-Pierre Lepage et Hélène Boivin.

Hélène Carrière demande s'il y a de nouvelles candidatures, mais aucune ne se manifeste.

Lucie, Pauline et Claude sont disposés à renouveler leur mandat pour trois ans, André Pierre pour deux ans et Hélène Boivin, qui est présidente depuis plus de 16 ans, est disposée à renouveler son mandat pour un an. Le renouvellement des cinq mandats est approuvé à l'unanimité.

La présidente invite les membres à penser à la relève puisque des mandats se terminent chaque année. Elle invite aussi les personnes qui souhaitent assister aux réunions du Conseil d'administration à y venir comme observatrices. Marielle Gallant, qui a pris sa retraite en 2019, manifeste son intérêt d'y assister.

11. Commentaires de l'assemblée et ajournement

Avant de terminer la rencontre, la présidente demande s'il y a des commentaires. Ginette Boivin demande s'il serait possible d'obtenir le stationnement les soirs de semaine; après négociations avec le Bureau du stationnement, les retraités ont obtenu un rabais de 50% pour le stationnement occasionnel, mais il y a peu de chance d'obtenir la gratuité vu l'accroissement constant de la population étudiante et la diminution des aires de stationnement en raison des initiatives du *campus vert*.

La présidente remercie les membres présents et ceux en ligne d'encourager les membres du Conseil dans leurs efforts.

L'ajournement de la séance est proposé par Claire Cayen, appuyé par Hélène Carrière, et approuvé à l'unanimité. La séance est levée à 11 heures 30.



Hélène Boivin, présidente de l'APAR



Anne-Marie Fontaine, pour André Pierre Lepage